



MON DIAGNOSTIC HERBICIDE

Évaluez vous-même le risque d'apparition de résistances dans chaque parcelle, grâce à la grille AFPP* reproduite au verso de cette fiche, et établissez votre plan d'action adapté.

ÉTAPE 1 Remplissez la grille au verso et découvrez le niveau de risque sur votre parcelle.

Le raisonnement se fait à la parcelle. Attribuez à chaque pratique l'une des trois notes proposées en fonction du niveau de risque :

Pratique à niveau de risque faible	1 point
Pratique à niveau de risque moyen	3 points
Pratique à niveau de risque élevé	5 points

Faites le total de l'ensemble des critères : vous obtenez votre niveau de risque.

Moins de
18 points :
**risque
faible**

Les pratiques culturales (rotation, travail du sol) réalisées sur votre parcelle minimisent le risque d'apparition d'une résistance. Il n'y a, par conséquent, pas lieu de les modifier. Il conviendra néanmoins de continuer **à rester vigilant sur les conditions d'application, l'alternance des modes d'action et l'efficacité des herbicides.**

Entre 18 et
32 points :
**risque
moyen**

Il est recommandé de mettre en œuvre des mesures permettant de réduire les risques. **Il conviendrait de modifier les pratiques pour les paramètres ayant les notes les plus élevées.**

Plus de
32 points :
**risque
fort**

Les risques de sélectionner une population de graminées résistantes sont très élevés dans votre parcelle. **Mettre en œuvre les pratiques agronomiques qui s'imposent (faux-semis, labour, rotation) et faire évoluer les solutions herbicides utilisées.**

ÉTAPE 2 Établissez votre plan d'action.

*Association Française pour la Protection des Plantes.

ÉTAPE 1 : VOTRE DIAGNOSTIC PARCELLAIRE

Nom de la parcelle :

Thématiques			Note de votre parcelle	
A	Nombre de cultures différentes dans la rotation	plus de 3	1	+
		2 ou 3	3	
		1	5	
B	Cultures d'hiver ou de printemps	une majorité de cultures de printemps	1	+
		une majorité de cultures d'hiver	3	
		uniquement des cultures d'hiver	5	
C	Pratique : labour et non labour	labour dominant	1	+
		non labour dominant	3	
		non labour systématique	5	
D	Nombre d'opérations d'entretien de l'inter-culture (déchaumage et faux-semis)	2 ou plus	1	+
		1	3	
		aucune	5	
E	Nombre de modes d'action anti-graminées utilisés dans la rotation	3 ou plus	1	+
		2	3	
		1	5	
F	Nombre de campagnes successives avec le même mode d'action anti-graminées	aucune	1	+
		2	3	
		1	5	
G	Nombre de rattrapages avec des anti-graminées à même mode d'action	aucune	1	
		1	3	
		2 ou plus	5	
H	Niveau de salissement de la parcelle	faible	1	+
		moyen	3	
		élevé	5	
I	Qualité du contrôle de la graminée et évolution sur les 3 ou 4 dernières années	bon et constant	1	=
		moyen et fluctuant	3	
		insuffisant	5	

Faites la somme des notes puis reportez-vous en page 1 pour connaître le niveau de risque d'apparition de résistance dans votre parcelle.

Note globale =

ÉTAPE 2 : VOTRE PLAN D'ACTION

Avec votre technicien-conseil, déterminez et cochez les actions adaptées à votre parcelle.

A

- Introduire une nouvelle culture** dans la rotation de la parcelle
- Diversifier** davantage **l'assolement** de l'exploitation

B

- Réintroduire une culture de printemps** (tournesol, maïs, pois protéagineux, soja, orge de printemps, etc.)

C

- Faire un labour** sur la parcelle après un échec de désherbage contre les graminées
- Réintroduire un labour** tous les 3 à 5 ans

D

- Pratiquer un déchaumage** après la récolte, suivi d'une destruction chimique ou mécanique des adventices qui auront levé
- Faire un faux-semis** entre 15 jours et 3 semaines avant l'implantation de la céréale
- Faire un faux-semis** pendant l'interculture, suivi d'un désherbage mécanique ou chimique avec un désherbant total

E

Changer de type de mode d'action herbicide lors du désherbage :

- du blé de l'orge du maïs du colza du tournesol
- Utiliser un produit à base de propyzamide** lors du désherbage du colza
- Utiliser un produit à base de carbétamide** lors du désherbage des pois
- Utiliser un produit à base de chlortoluron ou de flufenacet + DFF®** lors du désherbage des BTH ou OH
- Mettre en place un programme de désherbage BTH** avec une application d'automne suivie d'une application de printemps en utilisant des modes d'action différents

- Mettre en place un programme de désherbage OH** avec une application d'automne suivie d'une application de printemps en utilisant des modes d'action différents

- Raisonner plus globalement** le désherbage dans l'ensemble de la rotation
- En présence de ray-grass**, engager dès l'automne, un traitement à base de chlortoluron ou de flufenacet + DFF®

Changer de type de mode d'action herbicide lors du rattrapage anti-graminées :

- sur blé sur orge

F

Changer de type de mode d'action herbicide lors du désherbage :

- du blé de l'orge du maïs du colza du tournesol
- Utiliser un produit à base de propyzamide** lors du désherbage du colza
- Utiliser un produit à base de carbétamide** lors du désherbage des pois
- Utiliser un produit à base de chlortoluron ou de flufenacet + DFF®** lors du désherbage des BTH ou OH
- Mettre en place un programme de désherbage BTH** avec une application d'automne suivie d'une application de printemps en utilisant des modes d'action différents

- Mettre en place un programme de désherbage OH** avec une application d'automne suivie d'une application de printemps en utilisant des modes d'action différents

- Raisonner plus globalement** le désherbage dans l'ensemble de la rotation
- En présence de ray-grass**, engager dès l'automne, un traitement à base de chlortoluron ou de flufenacet + DFF®

Changer de type de mode d'action herbicide lors du rattrapage anti-graminées :

- sur blé sur orge

G

Changer de type de mode d'action herbicide lors du rattrapage anti-graminées :

- sur blé sur orge
- Utiliser un produit à base de propyzamide** lors du désherbage du colza
- Utiliser un produit à base de carbétamide** lors du désherbage des pois

H

- Récolter la parcelle réputée sale** en dernier
- Faire un labour** sur la parcelle après un échec de désherbage contre les graminées
- Retarder** le plus possible **la date de semis** de la parcelle réputée sale
- Augmenter la densité de semis** de la parcelle réputée sale
- Penser à **choisir une variété tolérante au chlortoluron** dans les parcelles avec problématiques ray-grass
- Mettre systématiquement en place un programme de désherbage** avec une application d'automne suivie d'une application de printemps en utilisant des modes d'action différents

- Éviter la propagation des graines de graminées** (résistantes ou non) aux autres parcelles

- Assurer l'efficacité maximale du désherbage des graminées** dans le colza précédent le blé
- Faire un nettoyage attentionné de la moissonneuse batteuse** après la récolte d'une parcelle connue avec graminées résistantes
- Désherber le plus tôt possible**, dès l'automne
- En parcelle connue avec résistances de graminées, **ne pas réutiliser les semences** pour les semis de l'année suivante

I

- Retarder le plus possible la date de semis** de la parcelle réputée sale
- Augmenter la densité de semis** de la parcelle réputée sale
- Mettre systématiquement en place un programme de désherbage** avec une application d'automne suivie d'une application de printemps en utilisant des modes d'action différents
- Réintroduire un labour** de temps en temps (tous les 3-5 ans), en particulier après un échec de désherbage contre les graminées
- Faire des faux-semis** avant implantation de la céréale
- Pratiquer un déchaumage** après la récolte

- Respecter les bonnes conditions d'emploi des herbicides :**

- sol humide en surface (1^{ers} cm)
- hygrométrie air > 60%
- faible amplitude thermique
- Faire des faux-semis** pendant l'interculture, suivi d'un désherbage mécanique ou chimique avec désherbant total
- Ne pas réduire les doses d'herbicides recommandées**
- Traiter sur des adventices jeunes**, avant le stade fin tallage

